

## Les bois de la Ferté-sous-Jouarre



Dominant la Ferté-sous-Jouarre et la vallée de la Marne, les bois de la Bergette et de la Barre sont des Espaces Naturels Sensibles gérés par le Département de Seine-et-Marne. Tapis de fleurs au printemps, ambiance forestière et patrimoine local caractérisent ces deux sites naturels préservés. Cet itinéraire vous conduira tout d'abord au bois de la Bergette, témoin de la géologie et des paysages de la vallée, depuis les berges de la Marne jusqu'à un agréable coteau forestier. Ensuite, le bois de la Barre, ancienne carrière de pierres meulières où subsistent quelques éléments de meules meunières, domine la Marne et la ville. Laissez-vous conter l'histoire de ce lieu par son sentier d'interprétation illustré.



Le bois de la Bergette - Photo CD77®



Voir carte IGN n° 26140

Départ : Parking de la halte fluviale  
Rue de l'Île Cartier

**Accès** : La Ferté-sous-Jouarre : à 66 km au nord-est de Melun par la N 36 et la D 402

**Informations pratiques** : Ligne de bus 77Express n°67 (Roissy CDG - La Ferté-sous-Jouarre)  
Gare SNCF : TER Paris Gare de l'Est - Château-Thierry  
Commerces alimentaires, restaurants et gîtes à la Ferté.  
Dénivelé : 131 m / altitudes : mini : 51 m – maxi : 167m

### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
  - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
  - Respectez la nature et la propriété privée.
  - N'abandonnez pas de débris.
  - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
  - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-et-Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## La Ferté-sous-Jouarre, entre Marne et meulière



Le bois de la Barre – Photo CD77

Découvrez la Ferté-sous-Jouarre en parcourant ses coteaux et les bords de Marne. Profitez, en une seule randonnée, de la ville et de la campagne, du passé avec l'industrie meulière et du présent en flânant dans son accueillant centre-ville



7,3 km



1 h 30



Bleu



Facile

CODERANDO 77  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -

Mise à jour - Septembre 2023 -

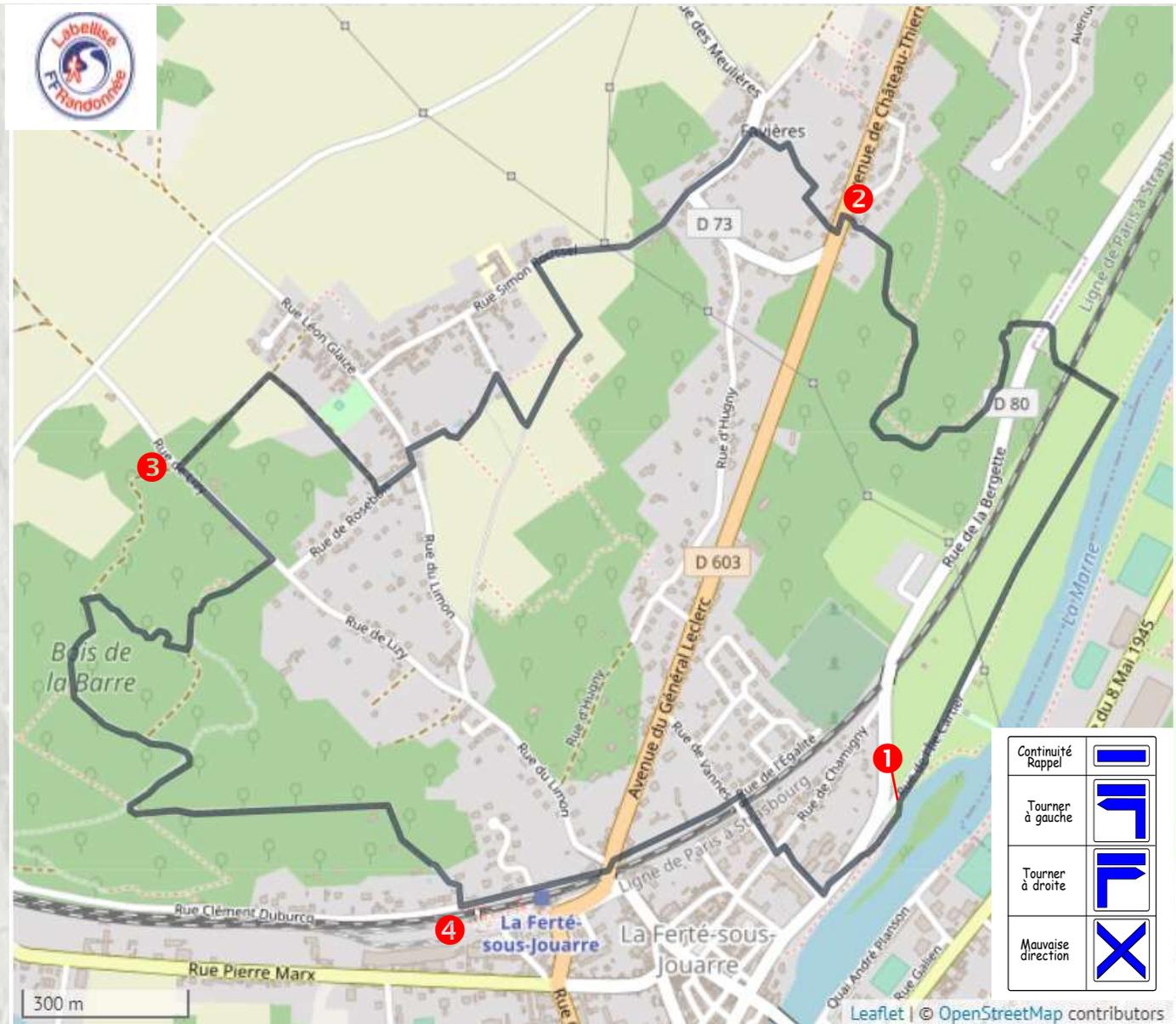
## La Ferté-sous-Jouarre, entre Marne et meulière



- 1 Dos à la Marne, emprunter à droite la rue de l'Île Cartier. Elle devient un chemin après les dernières constructions. Prendre le chemin de gauche, passer sous la voie ferrée et emprunter le sentier à droite. Il coupe la D 80 puis monte dans le bois. Poursuivre la montée par le sentier de gauche, entrer dans Bécart.
- 2 Longer la D 603 à gauche sur 25m et, par le chemin à droite, reprendre la montée. Atteindre Favières, tourner à gauche dans la rue. Côtayer le château d'eau, descendre sur le chemin à gauche puis remonter par celui de droite. Tourner à gauche dans la rue de la source. Faire un gauche-droite rue Léon Glaize pour la rue de Rosebois. Emprunter le chemin de droite, puis celui de gauche.
- 3 Suivre la route à gauche, entrer dans le bois de la Barre. Monter par le chemin de droite, laisser le sentier à droite, celui à gauche puis ceux à gauche. Le chemin fait un coude à droite, descend jusqu'à un croisement. Prendre à gauche le chemin rectiligne puis dévaler la ruelle.
- 4 Par la route à gauche longer la voie ferrée, couper la D 603 et poursuivre par le chemin en face. Virer dans la rue à droite. Faire un gauche-droite et suivre la rue des Vannes. Puis, par la gauche, atteindre la halte fluviale.



Le bois de la Bergette - Photo CD77



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".